



COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14 NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 11 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRÉS : 1 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 12	L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 16 octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle de réunion salle du conseil sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vendredi 11 octobre 2024.
---	---

PRÉSENT(E)S (10) :

GISELE BERNARD
DENIS CHARBONNIER
FABIENNE CHAUTY
CELINE DOUARIN
GAETAN DUBIEN
ALAIN FAUGERAS (ARRIVÉ 19H15)
STEPHANE HOUSSIER
ROMAIN LEGRAND
MARIE-ANGE MERCIER
NICOLAS MIALON
DAMIEN ROSSEEL

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(E)S (1) :

KARINA MONNET (PROCURATION GISELE BERNARD)

NON REPRÉSENTÉ(E)S (2) :

SEBASTIEN GRAVIER
JEAN-PAUL VIVIER

Secrétaire de séance :

GISELE BERNARD

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 05

1 - COMPTE RENDU DU 11 SEPTEMBRE 2024

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du 11 septembre 2024 à 9 voix « pour » et 1 « abstention ».

2 - CRÉATION DE POSTE ET MISE A JOUR DU TABLEAU

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Suite au départ en retraite d'un agent technique titulaire et la fin d'un contrat aidé M. le Maire propose au Conseil municipal la création de 2 postes d'agents techniques territorial « permanent » à temps plein à compter du 1^{er} novembre 2024. Ces 2 postes sont pourvus par les 2 agents déjà en poste depuis le 1^{er} juillet 2024

ADOpte A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRESENTS

3 - VENTE BATIMENTS COMMUNAUX

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

M. le Maire explique au Conseil municipal que la commune est propriétaire de 2 bâtiments (Maison Chambonnet place des cercles et maison 3 Grde rue). N'ayant pas l'utilité de ces bâtiments, il propose au Conseil municipal de les mettre en vente.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer tous documents afférents à ces opérations.

ADOpte A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

19h15 arrivée de M. Alain FAUGERAS

4 - SALLE POLYVALENTE

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Lors de la commission d'appel d'offre du 6 juin 2024, 2 lots étaient infructueux et des variantes ont été rajoutées. Ci-dessous tableau récapitulatif des 10 lots attribués.

LOTS	ENTREPRISES RETENUES	H.T		TOTAL HT
		marché de base	variantes	
1	DUBOSCLARD	58 363,29 €	3 832,44 €	62 195,73 €
2	SCB	23 431,76 €	9 807,81 €	33 239,57 €
3	SORAMA	12 749,71 €	747,78 €	13 497,49 €
4	AQUILA hors rideau	26 210,75 €	2 488,50 €	28 699,25 €
5	MEGEMONT	25 274,84 €	2 710,00 €	27 984,84 €
6	PRADIER	52 510,94 €	- 202,15 €	52 308,79 €
7	PRADIER	14 361,22 €	4 687,49 €	19 048,71 €
8	SAEC	40 000,00 €	- €	40 000,00 €
9	BLANCHET	35 435,25 €	2 363,37 €	37 798,62 €
11	IRRMANN	25 791,20 €	3 006,08 €	28 797,28 €

ADOpte A L'UNANIMITE

5 - DECISION MODIFICATIVE / SINISTRE AYAT

M le Maire informe le Conseil municipal que suite au sinistre de la maison AYAT et de sa mise en péril et rien n'étant mis en place par le propriétaire, la commune est dans l'obligation réglementairement d'effectuer des travaux de remise en état.

Afin de pouvoir régler ces factures de travaux il est nécessaire d'effectuer une décision modificative du budget comme suit :

Compte 45811 : 60.000 euros

Compte 45821 : 60 000 euros.

ADOpte A L'UNANIMITE

6 – INFORMATIONS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

- Les travaux de signalétique sont terminés.
- La déambulation du 12 octobre, dans le cadre des Petites Cités de Caractère a rencontré un vif succès avec environ 80 personnes.
- Il est prévu le 27 et 28 octobre de repeindre les grilles du monument aux morts avec la participation des CMJ.
- Cérémonie du 11 novembre : départ de la mairie à 9h30.

FIN DE SEANCE 20H15